

dans cette fange qui se forme quelquefois par le séjour du fumier et de l'urine sous leurs pieds. Il faut surtout, lorsqu'on le peut, leur donner une abondante litière. On rit ici des précautions qu'on prend en Hollande et autres pays pour tenir les étables propres et prévenir ainsi les épizooties. Les murs sont crépis et blanchis avec soin ; on lave les auges, les mangeoires, les râteliers, les paves même. Si une odeur forte malgré cela s'y fait sentir, on fait sortir les bestiaux et on procède à l'assainissement de l'étable par des fumigations, en y répandant de l'eau chlorurée etc. Avec de tels soins il est peu commun de perdre des animaux.

Ce serait sans doute demander trop à nos cultivateurs que de leur proposer de prendre de semblables soins de leurs bestiaux. L'exemple de ces peuples si avancés en agriculture leur montre toutefois combien la propreté est essentielle à l'éducation des animaux. Lorsqu'un animal meurt ici, par une cause inconnue, on dit : « il est mort de mauvaise maladie. » Cette dénomination, comme l'on voit, est très générale, car il n'y a guère de *bonnes* maladies. Il serait généralement plus correct de dire : « il est mort par suite des miasmes qui se sont élevés des ordores au milieu desquelles il vivait. »

Toutefois quelque soit la cause de la maladie inconnue qui vient d'attaquer une ou plusieurs pièces du troupeau, la prudence exige d'isoler l'animal ou les animaux malades et de les placer dans un lieu bien aéré. Il faut empêcher toute communication entre les animaux affectés et ceux qui ne le sont pas ; laver et bouchonner à diverses reprises les animaux malades de même que ceux qui ont été en communication avec eux. Les personnes qui touchent ou soignent les animaux malades ne doivent pas sans nécessité porter la main à la bouche, à l'anus ou à la vulve de ces animaux, et s'en abstenir entièrement s'ils ont au bras ou à la main quelque écorchure. Si du pus, de la bave, du sang etc, sont tombés sur la peau, on doit laver la partie avec du vinaigre et de l'eau. Si on se blessait, il faudrait promptement faire saigner la plaie et la cautériser profondément avec du nitrate d'argent (pierre infernale). C'est le moyen d'éviter pour soi-même des maladies trop souvent mortelles.

Nous ne saurions terminer cet article sans dire un mot d'une maladie très commune chez les animaux qu'on appelle *météorisation* ou *gonflement*. C'est encore une « mauvaise maladie », produite par ce que l'on appelle acide carbonique, qui se développe quelquefois dans l'estomac des animaux qui vivent d'herbes, lorsqu'ils ont mangé une certaine quantité de fourrages frais, surtout du trèfle, des pois etc. Les gaz résultant de la fermentation des aliments distendent si prodigieusement l'estomac des animaux atteints qu'ils périssent assez promptement, si l'on ne se hâte de leur donner du secours. Nous avons vu traiter cette maladie par un charlatan ; le patient était un cheval ; la météorisation passa pour colique ; l'Esculape aux chevaux appliqua à celui-ci des poêles à frire rougies au feu sur le ventre. Bien entendu que la bête chevaline trépassa. Une opération hardie qu'on a tentée quelquefois est de faire avec un couteau une ouverture à l'abdomen (au ventre) pour ouvrir un passage au gaz. Cette opération guérit bien l'animal de la météorisation il est vrai, mais c'est trop souvent pour le faire périr des suites de la blessure. Le meilleur remède est l'ammoniaque, qu'on trouve dans toutes les pharmacies ; on en mêle une cuillerée à

un verre d'eau et l'on fait avaler ce mélange à l'animal. L'animal est ordinairement bien une heure après avoir pris ce remède, si le mal n'est pas déjà trop avancé. Si l'on ne pouvait pas se procurer de l'ammoniaque, de l'eau fortement vinaigrée ou de l'eau de chaux légère pourraient être employées avec succès.

— 00000 —

MR. L'EDITTEUR,

Dans l'écrit que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, le mois dernier, je crois avoir démontré que nos cheminées sont très peu économiques et enseigné le moyen d'en construire qui le seraient d'avantage, outre qu'elles n'auraient pas le défaut de fumer. Antoine, mon voisin, qui lit religieusement le *Glaneur*, a été tout émerveillé de cet article et, se doutant que j'y fusse pour quelque chose, il m'a témoigné le désir de voir poursuivre cette question. Petit-Jean, me dit-il, il est bien certain que si je bâtissais une maison, je suivrais le plan que tu indiques, pour la construction de mes cheminées ; mais ma maison est toute bâtie et sans doute que tu ne voudrais pas que j'abattais les cheminées que j'ai déjà pour en construire de nouvelles. Cependant elles fument comme des fournaux d'enfer et je crois que l'aéronaute Duc de Brunswick pourrait y monter ou y descendre en ballon, s'il vient visiter notre hémisphère dans la voiture aérienne de son confrère Green. Enseigne-moi donc le moyen de les empêcher de fumer sans les détruire de fond en comble.

Pour faire plaisir à Antoine et peut-être à quelques autres encore de vos lecteurs, je vais ajouter quelque chose à ce que j'ai déjà dit sur cette matière. Si toutes les cheminées étaient construites d'après les principes que j'ai énoncés, il serait extrêmement rare de les voir fumer ; mais comme elles s'éloignent presque toutes de ces principes, elles fument. C'est de celles-ci qu'il s'agit de parler aujourd'hui. J'ai dit que la condition principale du tirage est de conserver à la fumée le plus de chaleur possible, afin qu'étant plus légère que l'air extérieur elle puisse s'élever rapidement dans le tuyau de cheminée. J'ai dit aussi que le moyen de lui conserver cette chaleur est de ne pas faire le tuyau de cheminée plus grand qu'il ne faut pour donner passage à la fumée et que 6 à 8 pouces suffisent pour les cheminées ordinaires. Lorsqu'une cheminée, comme celles de mon voisin, est trop large, il est utile d'y adapter à 20 pouces environ au-dessus du feu, une trappe ou registre en tôle au moyen duquel on diminuera à volonté la surface d'écoulement offerte par le tuyau. Si ce moyen ne suffisait pas, on rétrécirait la cheminée par un tuyau en tôle. Voilà pour les cheminées trop larges. Lorsque le manque de longueur d'une cheminée diminue la vitesse ascensionnelle de la fumée, de manière à la rendre presque nulle, il faut encore mettre un registre ou ajouter un tuyau en tôle, pour diminuer la surface d'écoulement et ajouter de plus au chambrant de la cheminée un rideau de tôle qui étant baissé ne laissera que peu de passage à l'air. Son analogie avec les poêles sera alors très grande ; aussi le tirage sera-t-il très actif et le feu promptement allumé. Dans l'industrie on sait bien aujourd'hui que la grande hauteur des cheminées est un des principaux éléments de tirage, aussi fait-on des cheminées de 80, 100 et 150 pieds d'élévation. On pourrait donc aussi élever cette espèce de cheminée.